

Liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada

Formulaire de demande

Veuillez consulter le [Document d'information – Mise à jour de la Liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada](#) de Parcs Canada comme référence pour remplir le présent formulaire.

Cochez les cases suivantes pour confirmer que vous avez joint les documents nécessaires à votre formulaire :

- Lettre de consentement signée du propriétaire foncier
- Lettres de soutien de membres de la collectivité et d'organisations d'intervenants (nous vous encourageons à présenter de telles lettres, mais vous n'êtes pas tenus de le faire; vous avez jusqu'au 30 avril 2017 pour les envoyer)
- Photos et images à l'appui (maximum de 10)
- Plan du site



En présentant ce formulaire dûment rempli, vous autorisez Parcs Canada à rassembler, utiliser, communiquer et autrement gérer les renseignements personnels et les documents que vous avez fournis (p. ex., déclarations, énoncés, photos). En outre, vous garantissez et acceptez que dans la mesure où le formulaire rempli contient des renseignements personnels de tierces parties, vous avez le consentement de ces tierces parties pour communiquer ces renseignements personnels à Parcs Canada afin de lui permettre de rassembler, d'utiliser, de communiquer et d'autrement gérer les renseignements personnels et les documents connexes. Vous convenez que vous avez obtenu le consentement de toutes les personnes identifiées dans les photos présentées à Parcs Canada pour lui permettre de les rassembler, de les utiliser, de les communiquer et d'autrement les gérer. Les renseignements personnels et les documents que vous avez présentés ne seront utilisés qu'aux fins de l'examen de la demande de candidature à la Liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada et seront protégés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les fichiers de renseignements personnels concernant la Direction générale des affaires autochtones et du patrimoine culturel de Parcs Canada, consultez Info Source, une publication du gouvernement du Canada disponible dans les grandes bibliothèques, aux bureaux d'information du gouvernement et dans les bureaux de circonscription des députés fédéraux, ou communiquez avec les responsables du programme à l'adresse listeindicative@pc.gc.ca.

Date

Nom du demandeur (caractères d'imprimerie)

X

Signature du demandeur

Imprimez, signez et envoyez votre formulaire de demande à l'adresse listeindicative@pc.gc.ca d'ici le 27 janvier 2017

Échéances

La date limite pour présenter les demandes est le **27 janvier 2017**.

Sur demande, Parcs Canada pourra examiner les demandes présentées au plus tard le 16 décembre 2016 pour s'assurer qu'elles contiennent tous les renseignements nécessaires et répondra aux demandeurs au plus tard le 6 janvier 2017.

Les renseignements supplémentaires portant sur la participation des collectivités autochtones (section 5C) et des collectivités et intervenants locaux, y compris les lettres de soutien (section 5D), peuvent être envoyés jusqu'au 30 avril 2017.

<u>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</u>	
N° de la demande	
Date de réception	

PARTIE A – RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR	
Nom	
Titre et organisme <i>(s'il y a lieu)</i>	
Adresse postale	
Courriel	
Téléphone	
Langue de communication (français ou anglais)	

PARTIE B – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SITE	
Nom du site	
Emplacement/Adresse	
Coordonnées géographiques (latitude et longitude ou UTM)	

	<u>Paragraphes de référence dans les Orientations¹</u>
PARTIE C – VALEURS PATRIMONIALES À L'ORIGINE DE LA PROPOSITION	
Section 1 – Identification du site	
Section 1A – Précisez la catégorie : <input type="checkbox"/> Patrimoine naturel <input type="checkbox"/> Patrimoine culturel <input type="checkbox"/> Patrimoine mixte culturel et naturel <input type="checkbox"/> Paysage culturel	45-47
Section 2 – Description et histoire	
Section 2A – Description du site (maximum de 200 mots) Décrivez brièvement le site proposé, y compris ses principaux éléments patrimoniaux et ses caractéristiques géographiques pertinentes. Ciblez les éléments qui se rapportent à sa valeur universelle exceptionnelle.	

¹Les procédures, les critères et les exigences à remplir pour l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial sont énoncés dans les [Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial](#).

		<u>Paragraphe de référence dans les Orientations¹</u>
Section 2B – Histoire et aménagement du site (maximum de 200 mots) Décrivez brièvement l'histoire du site proposé, y compris les changements importants et l'aménagement de ses principaux éléments patrimoniaux.		
Section 3 – Valeur universelle exceptionnelle proposée		
Section 3A – Justification de l'ajout du site à la Liste indicative du Canada Expliquez en quoi le site pourrait être de valeur universelle exceptionnelle. La déclaration de valeur universelle exceptionnelle stipule pourquoi le site revêt de l'importance pour toute l'humanité. Il s'agit de résumer les principaux éléments qui attestent la valeur universelle exceptionnelle du site. Il convient de rédiger cette section en portant une attention particulière aux <i>Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial</i> . (maximum de 200 mots)		49-53
Section 3B – Valeur universelle exceptionnelle proposée par critères Indiquez un ou plusieurs des dix critères de la valeur universelle exceptionnelle qui sont proposés pour ce site et expliquez brièvement pourquoi chacun de ces critères a été choisi. <i>*Reportez-vous au Document d'information – Mise à jour de la Liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada de Parcs Canada ou aux Orientations pour obtenir une définition de chaque critère.</i>		77-78
Site du patrimoine mondial	X	Pourquoi ce critère a-t-il été choisi? (maximum de 50 mots)
(i)		
(ii)		
(iii)		
(iv)		
(v)		
(vi)		
(vii)		
(viii)		
(ix)		
(x)		

	<u>Paragraphes de référence dans les Orientations¹</u>
Section 3C – Authenticité du site (*critères liés au patrimoine culturel seulement) Décrivez l'authenticité du site. L'authenticité renvoie à la mesure dans laquelle la valeur universelle exceptionnelle proposée est exprimée de manière véridique et crédible à travers les éléments du site. (maximum de 100 mots)	79-86
Section 3D – Intégrité du site (critères liés au patrimoine culturel et naturel) Décrivez l'intégrité du site. L'intégrité est une appréciation d'ensemble et du caractère intact des éléments qui expriment la valeur universelle exceptionnelle proposée. Au nombre des principaux éléments à aborder figurent la présence de tous les éléments nécessaires, la taille suffisante du site et l'absence de menaces. (maximum de 100 mots)	87-95
Section 3E – Précisez ce qui distingue ce site d'autres biens patrimoniaux semblables dans le monde, y compris d'autres biens figurant sur la Liste du patrimoine mondial. Donnez des précisions sur son importance par rapport à un maximum de cinq biens de valeur patrimoniale comparable qui existent dans le monde. (maximum de 400 mots)	
Section 3F – Précisez si le site comble une lacune particulière ou correspond à un élément ou thème sous-représenté de la Liste du patrimoine mondial. <i>*À noter qu'il ne s'agit pas d'une exigence. Des éléments attestant qu'un site contribue à combler une lacune de la Liste du patrimoine mondial peuvent aider à justifier la pertinence de votre demande.</i>	54-59
<u>Section 4 – État de conservation</u>	
Section 4A – Décrivez l'état de conservation actuel du site, et donnez des détails sur les menaces possibles pour l'environnement ou l'aménagement ou les risques présentés par les catastrophes naturelles. Précisez toute mesure d'atténuation en place pour gérer les menaces relevées. (maximum de 200 mots)	
<u>Section 5 – Protection et gestion</u>	
Section 5A – Démontrez dans quelle mesure le bien bénéficie d'une protection législative, à caractère réglementaire, institutionnelle ou traditionnelle adéquate à long terme. S'il n'y a pas de mesures de protection en place, précisez le mécanisme de protection dont sera doté le bien dans un prochain avenir et joignez une lettre d'appui de l'administration compétente. (maximum de 100 mots)	98

	<u>Paragraphes de référence dans les Orientations¹</u>
<p>Section 5B – Dressez la liste des principaux propriétaires ou des administrations compétentes du site. En annexe, joignez une lettre dans laquelle le propriétaire consent à la présente proposition. (maximum de 100 mots)</p> <p><i>*Si un site appartient à plusieurs propriétaires fonciers, notamment s’il s’agit de complexes urbains, faites la ventilation du nombre de parcelles légales qui composent le bien et précisez-en le zonage (p. ex. commercial ou résidentiel). Dans un tel cas, la lettre d’appui doit provenir de l’autorité administrative pertinente.</i></p>	
<p>Section 5C – Déterminez si le site se trouve sur une terre traditionnelle autochtone (revendiquée ou confirmée)*. Faites part des efforts déployés pour renseigner les collectivités autochtones au sujet de la demande en vue d’assurer leur soutien. Résumez l’issue des discussions tenues : précisez si le soutien a été accordé et si des enjeux ou préoccupations ont été soulevés et indiquez le niveau souhaité de participation au projet.</p> <p><i>* Communiquez avec Parcs Canada si vous avez besoin d’aide pour déterminer si le site se trouve en territoire traditionnel (revendiqué ou confirmé). Vous avez jusqu’au 30 avril 2017 pour présenter vos renseignements concernant la participation des collectivités autochtones.</i></p>	
<p>Section 5D – Dressez la liste de tous les groupes communautaires ou principaux intervenants qui ont un intérêt à l’égard du site et résumez brièvement leurs points de vue concernant l’inscription proposée du site sur la Liste indicative. Résumez les discussions, s’il en est, que vous avez eues avec les représentants du ministère responsable des parcs ou du patrimoine de votre province ou territoire au sujet de votre demande. (maximum de 200 mots)</p> <p><i>*Joignez toute lettre d’appui connexe (nous vous encourageons à présenter de telles lettres, mais vous n’êtes pas tenus de le faire). Vous avez jusqu’au 30 avril 2017 pour présenter vos renseignements concernant l’intérêt de la collectivité et des intervenants, y compris les lettres de soutien.</i></p>	
<p>Section 5E – Précisez s’il existe un plan de gestion ou comment un tel plan préciserait la manière dont la valeur universelle exceptionnelle du bien serait protégée, mise en valeur et communiquée aux générations futures. (maximum de 100 mots)</p>	108-118

	<u>Paragraphe de référence dans les Orientations¹</u>
Section 6 – Préparation de la proposition d’inscription	
Section 6A – Expliquez comment la préparation d’une proposition d’inscription d’un site sur la Liste du patrimoine mondial serait entreprise et précisez les ressources qui y seraient affectées, si le site était ajouté à la Liste indicative.	
SECTION 7 – Documentation	
Section 7A – Les demandes peuvent contenir un nombre limité de documents d’appui supplémentaires, en plus du présent formulaire dûment rempli. Assurez-vous que l’examen de votre demande porte sur des documents d’appui qui sont directement pertinents, qui contiennent des éléments probants ou qui étayent l’information fournie dans le présent formulaire. Il faut faire un renvoi à tous les documents d’appui dans la section appropriée du présent formulaire; indiquez les numéros de page des documents d’appui qui sont essentiels pour justifier la pertinence de la demande.	
Section 8 – Cartes	
Section 8A – Joignez une carte du site, et ajoutez d’autres cartes d’appoint au besoin. La carte doit contenir les coordonnées (latitude et longitude ou UTM) et identifier clairement les limites du site.	
Liste des éléments en annexe (veuillez les numéroter)	